

# La bonne gouvernance au service de l'État : réalités et défis



Les participants au séminaire sur la bonne gouvernance au service de l'État. Photo DR

L'Observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance (OFP) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth a organisé, en collaboration avec le Centre de recherches et d'études stratégiques de l'armée libanaise et le Beirut Builders Lions Club, un séminaire intitulé « La bonne gouvernance dans le projet de restauration de l'État », à l'Académie Fouad Chehab pour le commandement et l'état-major. On notait parmi les personnes présentes le directeur du Centre de recherches et d'études stratégiques, le général de brigade Ali Bou Hamdane représentant le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Rodolphe Haykal, et le directeur de l'OFP, le Pr Pascal Monin, ainsi que plusieurs intervenants et un public composé de militaires, d'universitaires, d'étudiants et de nombreuses parties prenantes.

La première session, « La bonne gouvernance : entre réalité, défis et aspirations », a réuni Georges Labaki, directeur général de l'École nationale d'administration (ENA Liban), Jean Ellich, président de l'Autorité des marchés publics du Liban, la juge Yolla Sleilati, présidente du Conseil d'arbitrage du Mont-Liban, et Hiba Osman de l'Université américaine des sciences et technologies.

La deuxième session, « Bonne gouvernance et renforcement institutionnel », a réuni Antoine Sfeir, conseiller du président de la République pour les affaires constitutionnelles et le droit international, Simon Kachar, directeur de l'Observatoire de la bonne gouvernance et de la citoyenneté à l'Université américaine de Beyrouth, et Nehmé Azouri, ancien vice-président

de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.

À la séance de clôture, le général de brigade Ali Bou Hamdane a pris la parole, suivi par le Pr Monin qui a souligné que « la relation entre la bonne gouvernance et l'établissement d'un État moderne et de ses institutions constitue un lien organique indissociable ». « En effet, il ne peut y avoir d'institutions productives, efficaces et légitimes sans l'adoption des règles de bonne gouvernance, qui reposent sur des fondements solides tels que l'État de droit, la responsabilité, la transparence, la compétence et la participation. Aujourd'hui, une nouvelle opportunité s'offre à nous. Une nouvelle ère exigeant le courage de prendre des décisions cruciales qui s'attaquent aux racines de l'effondrement », a-t-il conclu.